

**Initiatives d'actions de formation de niveau Master
Appel d'offres 2024-2025 de l'IM2B**

Contexte et objectifs

L'Institut de Microbiologie, Bioénergies et Biotechnologie (IM2B) est l'un des 18 instituts créés par Aix-Marseille Université depuis 2019, pour poursuivre la structuration du site en matière de recherche – formation – innovation, en particulier en **renforçant les liens entre la formation et la recherche**.

L'IM2B a pour ambition de développer un réseau de laboratoires de renommée internationale, pour favoriser la recherche et l'enseignement interdisciplinaires dans le domaine de la microbiologie et de ses applications en bioénergies, environnement et santé. En soutenant de **nouvelles initiatives d'actions de Formation de niveau Master**, l'IM2B offre l'opportunité **d'expérimenter** des innovations pédagogiques ou d'initier de nouvelles collaborations, pour renforcer le lien formation-recherche, développer l'internationalisation, l'interdisciplinarité et /ou la professionnalisation des formations en vue d'augmenter leur attractivité et visibilité et de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

Pour répondre à ces objectifs, l'Institut lance un appel d'offres visant à financer **des actions de formation** qui seront mises en œuvre en 2024 ou 2025.

Actions ciblées

Cet appel d'offres soutient deux types d'actions : 1) Action expérimentée dans le cadre d'UNE formation, dont les concepts pourraient être transférés à d'autres Masters de l'IM2B ou d'AMU en cas de succès; 2) Action TRANSVERSALE à plusieurs Masters de l'IM2B.

- 1) Les actions expérimentées dans le cadre d'UNE formation particulière portent sur des initiatives pédagogiques ou l'émergence de nouvelles collaborations académiques ou avec le monde socio-économique et culturel, visant à renforcer les formations dans leur lien avec la recherche, à développer leur caractère international ou / et interdisciplinaire ou / et professionnalisant, à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Ces actions ne doivent pas être identiques à celles mises en œuvre dans le cadre de TIGER mais la complémentarité des initiatives est encouragée. Elles doivent permettre **d'amorcer des actions** ayant un effet transformant sur la formation des étudiants. **Les conditions de leur pérennisation doivent donc être envisagées dès le dépôt de la candidature.**

A titre d'exemples, et sans que cela ne soit exhaustif, cet appel d'offres pourra :

- Soutenir des pratiques d'enseignement innovantes (pédagogie active, projet tutoré, approche par problèmes, etc.) notamment dans un contexte de demande d'entreprises,
- Favoriser le développement de synergies entre formation et plateformes technologiques de l'Institut,
- Encourager le développement de partenariats pédagogiques internationaux basés sur des complémentarités d'expertise, en soutenant notamment la mobilité sortante des équipes pédagogiques vers des cibles internationales de l'IM2B,

- Accompagner le développement d'unités d'enseignements interdisciplinaires, incluant le cas échéant des partenaires extérieurs,
 - Amorcer des projets autour des usages pédagogiques du numérique, notamment pour répondre à des enjeux d'enseignement à distance.
- 2) L'action TRANSVERSALE à plusieurs Masters de l'IM2B a également pour objectif de renforcer les formations en termes d'internationalisation, d'interdisciplinarité, de professionnalisation ou de lien avec la recherche, mais a pour particularité d'être expérimentée par **au moins deux parcours de l'Institut**. Elle pourra ensuite être plus largement déployée, auprès d'autres Masters de l'IM2B ou d'AMU. Une action privilégiant la pratique de l'anglais est particulièrement attendue.

Il peut s'agir par exemple de :

- Soutenir la pratique de l'anglais en situation (intégration d'enseignements d'anglais dans des travaux pratiques, ou dans des projets tutorés),
- Développer une unité d'enseignement interdisciplinaire en lien avec la thématique de l'Institut,
- Soutenir la formation des équipes pédagogiques à de nouveaux outils d'intérêt pédagogique

Conditions d'éligibilité

Cet appel d'offres est ouvert aux équipes pédagogiques impliquées dans les formations de niveau Master, faisant partie du périmètre de l'Institut¹.

Les projets doivent être portés par au moins un Enseignant-Chercheur / Chercheur issu d'une UMR de l'IM2B. Ils doivent être cosignés par le(s) responsable(s) de(s) (la) mention(s) ou du/des parcours concerné(s).

Le dossier de candidature doit être rédigé selon la trame fournie par l'IM2B et comporter une lettre du porteur attestant de l'accord de principe de la composante ou un courrier de soutien de la composante.

Un membre de l'IM2B ne peut déposer qu'un seul projet en tant que porteur.

Financement et gestion

Chaque projet pourra bénéficier d'une subvention d'un montant maximum de 10 000€ (sauf cas particulier sur justificatifs), à engager en 2024-2025.

Le financement demandé devra tenir compte des besoins réels du projet et des co-financements obtenus et/ou demandés. Les dépenses de formation sont comptabilisées en TTC (ne donnent pas lieu à récupération de la TVA). L'éligibilité des dépenses est définie dans le règlement financier de

¹ Masters : Microbiologie ; Biologie structurale et génomique ; Chimie / parcours-type Chimie pour le vivant ; Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement/ parcours-type Biologie et biotechnologies environnementales et Qualité et sécurité en alimentaire ; Bio-informatique / parcours Développement Logiciel et Analyse des Données. Filière Génie biologique du cycle ingénieur de Polytech Marseille

l'Initiative d'Excellence A*MIDEX. Les dépenses d'heures de service et d'heures complémentaires sont éligibles.

Le financement octroyé sera géré à partir de la ligne budgétaire ouverte pour l'Institut au sein du budget de l'Université (Fondation A*Midex). Les actes de gestion des projets (ex : gestion des demandes d'achat, des ordres de mission, etc.) seront initiés par le laboratoire de rattachement du porteur de projet, en lien avec la gestionnaire référente de l'IM2B et les services support d'AMU (Direction des affaires financières notamment).

Le porteur du projet assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre du projet, en lien avec le responsable de la mention ou du parcours concerné et en interaction avec la composante. Une charte sera établie, précisant les modalités de cette mise en œuvre. Cette charte précisera notamment que le porteur est encouragé à mettre tout en œuvre pour assurer la pérennité du projet, en cas de succès de l'expérimentation. **Il aura la possibilité de soumettre une demande de renouvellement du financement IM2B lors de l'appel d'offres 2025,** pour une année supplémentaire, avant pérennisation de son action.

Un rapport d'activité sera demandé à la fin du projet afin, notamment, de mesurer l'efficacité et l'impact de cette action pilotée par l'IM2B.

Calendrier prévisionnel

- Date de diffusion de l'appel d'offres: 10 janvier 2024
- Date limite de réception des dossiers complets : 14 mars 2024, 12h00
- Réunion du comité Formation pour sélection des dossiers lauréats : fin mars 2024
- Communication des résultats : mi-avril 2024
- Date de démarrage envisagée des projets lauréats : à compter de mai 2024

A noter : cet appel sera reconduit en janvier 2025.

Modalités de soumission

Les dossiers complets, rédigés en anglais ou en français, doivent être adressés par courriel à l'adresse : im2b-formation@imm.cnrs.fr, **avant le jeudi 14 mars à midi**, en précisant comme objet : « IM2B-candidature AO initiatives d'actions de formation ».

Chaque dossier fera l'objet d'un fichier unique comportant :

- le document de candidature suivant le modèle fourni par l'IM2B et ses instructions de mise en page,
- en annexe, le CV du(des) porteur(s) (tenant sur une page par porteur)
- une lettre du porteur attestant de l'accord de principe de la composante ou un courrier de soutien de la composante.

Modalités et critères de sélection

Pour être évalué par le comité Formation de l'IM2B, le dossier devra être complet à la date limite de dépôt des candidatures.

Le comité Formation de l'IM2B sera chargé de vérifier l'éligibilité de la demande, d'évaluer les candidatures et de sélectionner les lauréats en tenant compte des dossiers de candidature et du budget disponible pour cette action.

Chaque dossier sera expertisé par au moins deux rapporteurs, selon une grille d'évaluation préétablie. Les projets seront sélectionnés au regard de l'ensemble des évaluations et à l'issue d'une décision collégiale.

Critères de sélection :

- 1) Pertinence pédagogique du projet: projet répondant à une problématique clairement identifiée, caractère novateur ou expérimental du projet, plus-value pédagogique, pertinence du projet pour renforcer au moins l'un des axes suivants: le lien formation-recherche, l'interdisciplinarité, l'internationalisation, la professionnalisation des formations, projet orienté vers l'insertion professionnelle des étudiants. Des actions favorisant la pratique de l'anglais pourront être privilégiées.
- 2) Mise en œuvre du projet : faisabilité du projet, capacité du projet à mobiliser d'autres ressources (ressources humaines, co-financements, etc.), adéquation entre objectifs du projet et moyens mobilisés (y compris les partenaires impliqués).
- 3) Impact potentiel du projet: caractère durable et transformant du projet, impact attendu en termes de visibilité et d'attractivité.

Contact

Pour toute information ou question sur cet appel à projets, merci de contacter Agnès Kammoun (agnes.kammoun@univ-amu.fr)

Documents utiles

Règlement financier de l'Idex, Vademecum Finances, Vademecum Formation ([accès restreint](#))